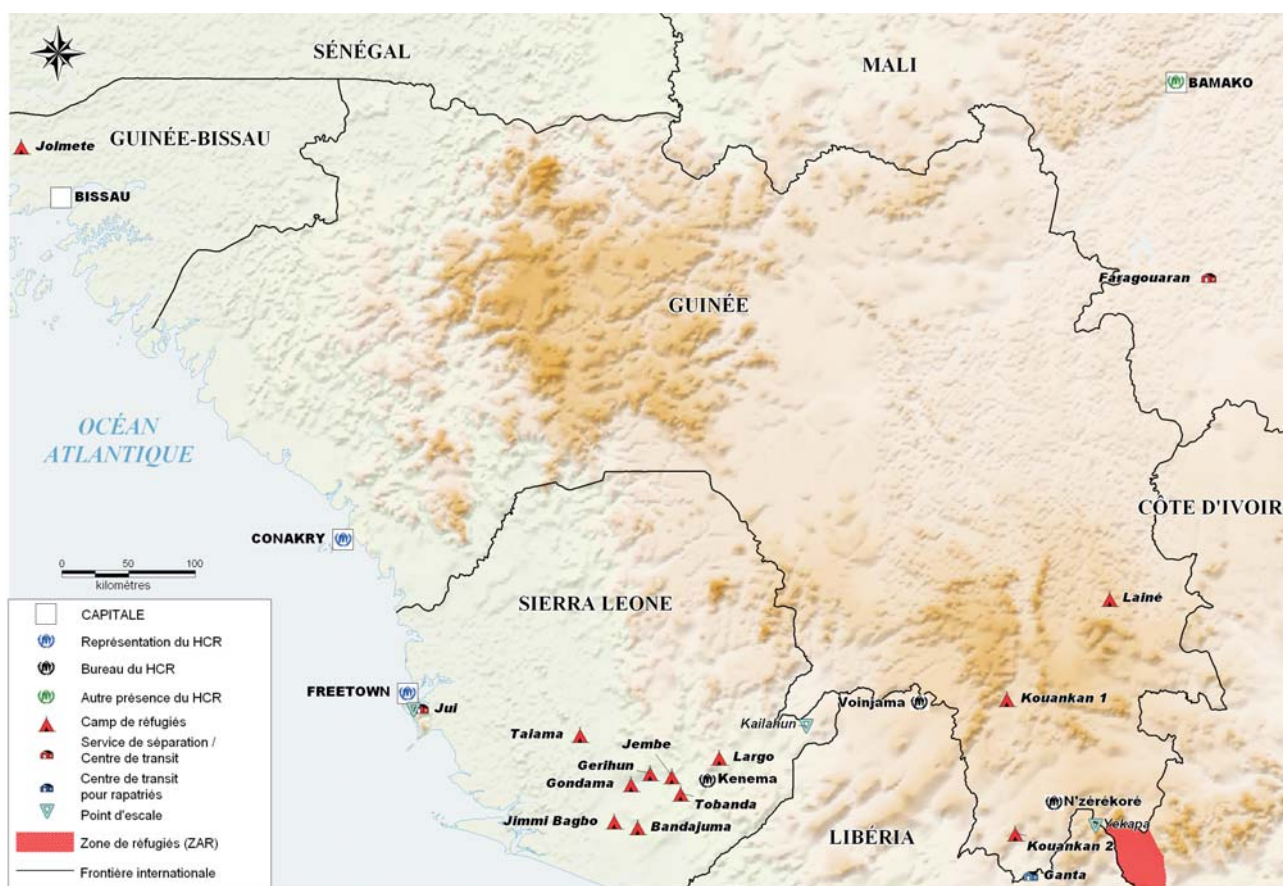


Guinée



Faits marquants

- Le HCR a contribué au rapatriement de plus de 6 000 réfugiés libériens (soit plus de 40 pour cent du nombre visé).
- Avec l'appui technique du HCR, les autorités guinéennes ont statué sur près de 600 demandes d'asile (soit 13 cent des dossiers en attente).
- Le HCR a réinstallé plus de 40 réfugiés dans des pays tiers.
- L'Organisation a réorienté son assistance alimentaire, renonçant à une distribution générale (près de 20 000 bénéficiaires en janvier) pour cibler les réfugiés libériens qui avaient des besoins particuliers (près de 10 000 bénéficiaires en juillet).

- Vingt hectares de forêt ont été déclarés protégés autour du camp de réfugiés de Lainé.

Environnement opérationnel

En 2006 et au début 2007, une profonde crise économique, aggravée par la faiblesse des institutions politiques et sociales, a engendré des troubles et des violences en Guinée. Au début de l'année 2007, le Gouvernement a imposé la loi martiale afin de mettre un terme à deux mois de grèves et d'agitation sociale. Les mouvements de protestation et de violence généralisée ayant été stoppés par la nomination d'un nouveau Premier

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Libéria	14 500	14 500	52	51
	Sierra Leone	6 400	6 400	45	36
	Côte d'Ivoire	4 300	4 300	48	54
	Pays divers	70	70	-	-
Demandeurs d'asile	Sierra Leone	1 800	1 800	46	41
	Libéria	1 500	1 500	40	45
	Côte d'Ivoire	700	700	40	46
	Pays divers	90	90	-	-
Total		29 360	29 360		



UNHCR

Transfert de réfugiés libériens au camp de Kouankan, à proximité de Nzérékoré.

ministre en février, les organisations humanitaires ont de nouveau pu se rendre auprès des populations en détresse. En août 2007, la Commission nationale pour l'intégration et le suivi des réfugiés (CNISR) est devenue le nouvel interlocuteur gouvernemental du HCR.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2007, les objectifs du HCR en Guinée étaient les suivants : assurer une protection internationale aux réfugiés grâce à la mise en œuvre adéquate des procédures d'asile ; améliorer la qualité des procédures de détermination du statut de réfugié en garantissant un accès rapide aux organismes compétents ; promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés libériens ; mettre progressivement fin aux programmes d'assistance dans les camps et, par le biais de projets d'autosuffisance, promouvoir l'intégration sur place des réfugiés libériens qui ne pouvaient ou ne voulaient pas regagner leur pays. L'Organisation avait également pour but d'aider les réfugiés ivoiriens à regagner leur pays dès que possible ; de confier les camps de réfugiés fermés aux autorités locales et d'aider ces dernières à réhabiliter l'environnement dans les zones touchées par la présence de réfugiés ; ainsi que de recourir à la réinstallation pour remédier durablement à la situation des réfugiés qui avaient des besoins de protection particuliers.

Protection et solutions

En dépit de l'instabilité politique et sociale qui a affecté le pays tout au long de l'année, la Guinée a offert des conditions de protection favorables aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Suite au rapatriement réussi des réfugiés libériens et à la cessation progressive des programmes de retour, le Gouvernement a accepté de faire de l'intégration sur place une solution prioritaire pour les réfugiés qui ne peuvent ou ne veulent pas regagner leur pays. Un projet pilote a été lancé avec le concours de sept familles, qui ont reçu des terres et d'autres formes de soutien en vue de s'intégrer sur place. Les réfugiés ivoiriens, encore méfiants à l'égard du processus de paix entamé dans leur pays, se sont montrés peu enclins à rentrer en Côte d'Ivoire.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : l'appui fourni au niveau communautaire a encouragé les réfugiés à entretenir leurs propres abris. Le HCR a également contribué à la réparation des abris endommagés de 270 familles libériennes et 53 familles ivoiriennes qui avaient des besoins spécifiques. Des kits de construction d'abris (outils et matériaux) ont été remis à sept familles réfugiées participant au projet pilote d'intégration sur place.

Activités génératrices de revenus : à Conakry, des subventions aux petites entreprises ont été accordées à une

vingtaine de réfugiés urbains pour les aider à devenir autosuffisants. À Kouankan, le HCR a continué à soutenir quelque 170 réfugiés ivoiriens ayant reçu des prêts ou une aide en nature en 2006.

Appui opérationnel (aux partenaires) : le HCR a pris en charge une partie des coûts opérationnels, des frais de gestion et des frais de personnel de ses partenaires d'exécution. Il a également mis des véhicules et d'autres équipements à leur disposition dans le cadre d'accords leur concédant un droit d'usage. Enfin, les partenaires d'exécution et les partenaires opérationnels du HCR ont reçu un appui technique, des conseils d'experts et des formations sur des questions politiques et opérationnelles clés.

Assainissement : la plupart des abris des camps de réfugiés disposent de latrines familiales et de salles de bain construites séparément pour les hommes, les femmes et les personnes vulnérables. À Kouankan, environ 250 blocs de latrines et de salles de bain ont été entretenus et le HCR a contribué à la construction de 26 blocs familiaux et de 37 blocs de latrines collectives. Huit nouvelles fosses à déchets ont été creusées.

Assistance juridique : le statut de réfugié a été accordé à quelque 370 personnes, tandis qu'environ 220 demandes étaient rejetées. À la fin de l'année, plus de 4 000 dossiers attendaient d'être traités par la Commission nationale d'éligibilité. À N'Zérékoré, sept des 76 mineurs non accompagnés ont été rendus à leur famille et 15 autres ont été rapatriés.

Besoins domestiques : la distribution ciblée d'articles non alimentaires a contribué au maintien du bien-être général des réfugiés. Tous les réfugiés libériens et ivoiriens installés dans des camps ont reçu des rations mensuelles de 200 grammes de savon, tandis que les femmes et les jeunes filles en âge de procréer ont bénéficié de protections périodiques. Des sacs de voyage ont également été distribués aux réfugiés qui regagnaient leur pays.

Eau : dans tous les camps de Guinée, les réfugiés ont disposé en moyenne de 41 litres d'eau potable par personne et par jour. Tous les réfugiés vivent à moins de 60 mètres des points d'eau, dont les contrôles de qualité et la javellisation ont évité la contamination.

Éducation : plus de 6 000 enfants réfugiés libériens (dont 47 pour cent de filles) ont été scolarisés dans le primaire au cours de l'année 2006-2007 (soit 85 pour cent de cette tranche d'âge). Le HCR a versé une indemnité de subsistance à 64 étudiants ivoiriens (dont 41 pour cent de filles) et a pris en charge leurs frais de transport et de scolarité pour leur permettre de suivre une formation professionnelle à Conakry. L'Organisation a cédé à l'État la propriété et la gestion de sept écoles représentant 54 classes dans le camp de Kouankan et 37 classes dans celui de Lainé. En Guinée forestière, le HCR a construit des blocs de trois salles de classe à l'Université et dans les écoles de N'Zérékoré et de Lola.

Production vivrière : des lots d'outils et plus de 20 tonnes de semences de riz ont été fournis à plus de 800 réfugiés

libériens et ivoiriens. Les quelque 250 hectares ainsi cultivés ont produit des récoltes annuelles de 1 300 kg de riz par hectare dans les marais et de 900 kg dans les collines.

Santé et nutrition : le HCR a organisé des examens médicaux et des services de vaccination pour tous les réfugiés rapatriés au Libéria. Avec un dispensaire opérationnel pour 6 600 réfugiés en moyenne, les normes sanitaires ont été maintenues à un niveau satisfaisant dans les camps de réfugiés, où aucune épidémie n'a été signalée en 2007. Parmi les enfants de moins de cinq ans, le taux de malnutrition était inférieur à 0,5 pour cent et le taux de mortalité inférieur à 1,5/10 000.

Services communautaires : environ 400 réfugiés présentant des besoins spécifiques ont été enregistrés et assistés. Des partenaires d'exécution ont accompagné plus de 400 individus qui avaient besoin d'un soutien psychologique et ont organisé plus de 150 séances de formation sur la santé génésique et la prévention de la violence sexuelle et sexiste. Des campagnes de sensibilisation au VIH et au sida ont été organisées pour environ 9 000 réfugiés et 90 000 préservatifs ont été distribués.

Sylviculture : le HCR s'est efforcé d'atténuer l'impact environnemental des réfugiés sur les zones d'accueil en finançant des pépinières d'arbres et des mesures de protection telles que le marquage des arbres, des patrouilles de surveillance des forêts et des campagnes d'information. Les pépinières ont produit plus de 250 kilos de semences et quelque 30 000 plants de variétés telles que le teck et l'acacia. Environ 7 000 tecks, 8 000 palmiers et 2 000 kolatiers ont été plantés à l'intérieur et aux alentours des camps de réfugiés de Kouankan, Lainé et Kola. À Kouankan, environ 2 000 réchauds améliorés ont été fabriqués par les réfugiés ivoiriens, qui ont également été formés aux méthodes de cuisson consommant peu d'énergie.

Transport et logistique : la flotte régionale de camions implantée au Libéria a été utilisée pour le transport des réfugiés rapatriés. À la fin du rapatriement, 10 camions ont été redéployés pour appuyer les opérations du HCR au Sénégal. L'Organisation a également remis en état, au cas par cas, des portions essentielles de la « route du café » reliant la Guinée forestière au Libéria.

Vivres : en 2007, plus de 1 000 tonnes de vivres (boulgour, maïs, sel, pois et huile végétale) ont été distribués dans les camps de réfugiés. Tandis que les rations alimentaires étaient fixées à 1 600 calories pour les Libériens, conformément aux recommandations de la Mission conjointe d'évaluation, les occupants des camps de réfugiés ivoiriens ont continué à recevoir tout au long de l'année une ration complète de 2 100 calories. Tous les rapatriés libériens ont reçu une ration alimentaire d'un mois ainsi que des repas chauds dans les centres de transit et des en-cas pendant le voyage. En décembre, 50 tonnes de vivres ont été fournies aux quelque 300 Sierra-Léonais qui regagnaient leur pays avec l'aide du HCR.

Contraintes

La crise survenue en février a entraîné l'évacuation de tous les collaborateurs non indispensables, et les Nations Unies ont maintenu certaines restrictions pour assurer leur sécurité. Depuis, l'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR s'est progressivement amélioré. Néanmoins, l'environnement politique et institutionnel fluctuant n'a pas permis à l'Organisation de poursuivre ses discussions avec le Gouvernement concernant les droits socio-économiques et la citoyenneté des réfugiés. Le mauvais état des routes desservant et sillonnant la Guinée forestière, principale zone d'opération du HCR, a continué à entraver l'action humanitaire. De nombreux réfugiés urbains ont refusé d'envisager d'autres options que la réinstallation.

Informations financières

Le budget, qui avait atteint 25 millions de dollars E.-U. au plus fort de l'opération guinéenne en 2003, est retombé à 9,8 millions de dollars en 2007. Le programme 2007 du HCR a reçu 30 pour cent de son budget sous la forme de contributions affectées. Les réajustements effectués en milieu d'année ont permis de réorienter les fonds inutilisés lors du programme de rapatriement au Libéria vers des projets d'intégration sur place destinés à renforcer les infrastructures et les services communautaires.

Organisation et mise en œuvre

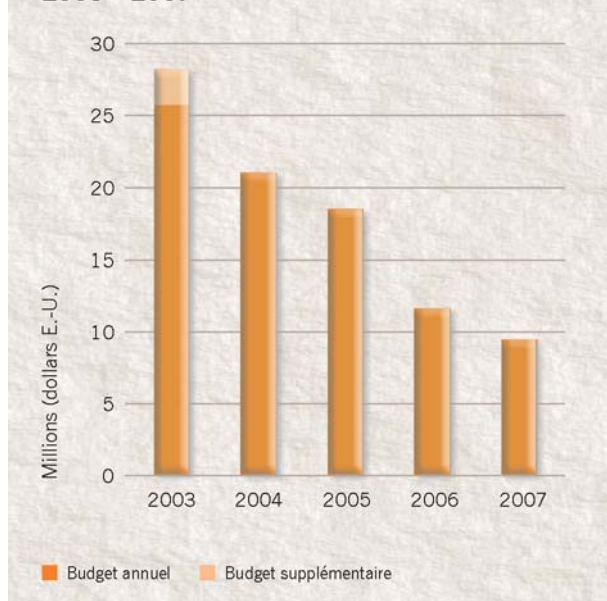
Gestion

Le HCR disposait d'une délégation à Conakry et d'une sous-délégation à N'Zérékoré, avec un effectif de 97 personnes (13 fonctionnaires internationaux, 76 collaborateurs nationaux et huit VNU). L'Organisation a optimisé le suivi et la gestion de ses actifs en vendant d'anciens équipements d'une valeur de près de 400 000 dollars E.-U. Le HCR prévoit de mettre en œuvre les recommandations de l'audit réalisé par le Bureau des services de contrôle interne en mai et juin 2008.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a conclu des accords de sous-projet avec deux partenaires gouvernementaux et neuf ONG. Le rapatriement organisé a été mis en œuvre par un partenaire international en provenance du Libéria. Des stratégies d'intégration sur place et des mesures d'urgence ont été élaborées en coopération avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays, qui comprenait un groupe de travail sur le développement en Guinée forestière.

Dépenses en Guinée
2003 - 2007



Évaluation générale

Le rapatriement des réfugiés au Libéria a été mené à terme. Quarante-cinq pour cent des 110 000 réfugiés qui ont été aidés à rentrer au Libéria depuis octobre 2004 provenaient de Guinée. Le Gouvernement guinéen a soutenu l'intégration sur place de tous les réfugiés qui ne peuvent ou ne veulent pas regagner leur pays. Une stratégie globale d'intégration sur place a été élaborée en coopération avec les institutions des Nations Unies et les ONG. Cependant, les pourparlers menés avec le Gouvernement en vue de permettre aux réfugiés d'accéder aux services publics et au marché du travail et d'acquérir des propriétés n'ont guère porté leurs fruits. Les autorités n'ont pas encore délivré de documents permanents ni octroyé la nationalité guinéenne aux réfugiés qui y ont droit. Les réfugiés ivoiriens établis à Kouankan ont eu accès à des terres agricoles, à des abris et à d'autres services offerts par le HCR et ses partenaires, mais les conditions qui règnent dans leur pays d'origine ne se sont pas avérées propices à leur rapatriement librement consenti.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission nationale pour l'intégration et le suivi des réfugiés, Radio rurale de Guinée

ONG : *Action by Churches Together*, Action contre la faim, Agence de coopération et de recherche pour le développement, Comité international de secours, Organisation pour le développement intégré communautaire, *Search for Common Ground*, Service de secours catholique, Service jésuite des réfugiés

Autres : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge

Partenaires opérationnels

Autres : BCAH, FAO, FNUAP, HCDH, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	9 641 908	2 248 260	7 110 125	9 358 385	9 338 699

Note: Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	2 308 424	0
Abris et infrastructure	107 909	226 015
Activités génératrices de revenus	5 613	56 058
Appui opérationnel (aux agences)	608 910	128 934
Assainissement	32 551	30 501
Assistance juridique	196 458	26 018
Besoins domestiques	131 936	3 561
Eau	81 157	9 629
Éducation	242 682	79 322
Production vivrière	83 014	4 034
Santé et nutrition	246 244	92 318
Services communautaires	184 325	142 260
Sylviculture	27 595	9 617
Transport et logistique	708 962	242 265
Vivres	24 275	17 824
Versements aux partenaires d'exécution	1 277 702	(1 068 356)
Sous-total des activités opérationnelles	6 267 757	0
Appui au programme	3 070 942	0
Total des dépenses	9 338 699	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes		(221 646)
Versements aux partenaires d'exécution		
Paiements effectués	2 511 188	
Rapports reçus	(1 233 487)	
Solde	1 277 702	
Rapport des années précédentes		
Versements aux partenaires d'exécution		
Dû au 1 ^{er} janvier		1 485 279
Rapports reçus		(1 068 356)
Remboursés au HCR		(166 447)
Ajustements		(19 764)
Solde		230 711